

# NOTICE DE MONTAGE

NM08g

29/01/09

# BARRES PARALLÈLES COMPÉTITION & HAUTE-COMPÉTITION

3810C - 3830C 3832B



Il convient de faire installer cet équipement par une personne qualifiée.

Cet équipement doit être utilisé par une seule personne à la fois et sous la surveillance d'une personne qualifiée, avec des tapis de réception appropriés ou une fosse de réception.

L'usage de cet équipement à des fins autres que celles initialement prévues est exclu.

## Conformité:

Cet équipement répond aux exigences des normes européennes EN 913 « Matériel de gymnastique - Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai ».

Cet équipement (réf. : 3832B) est homologué F.I.G.

#### **Recommandations:**

Il est recommandé comme l'indique la norme française NF S52-400 de :

- conserver cette notice pour référence ultérieure (contrôle, entretien...).
- effectuer une maintenance prédictive de manière périodique.
- mettre en place une vérification annuelle ou pluriannuelle selon l'utilisation.

# Masse de l'agrès:

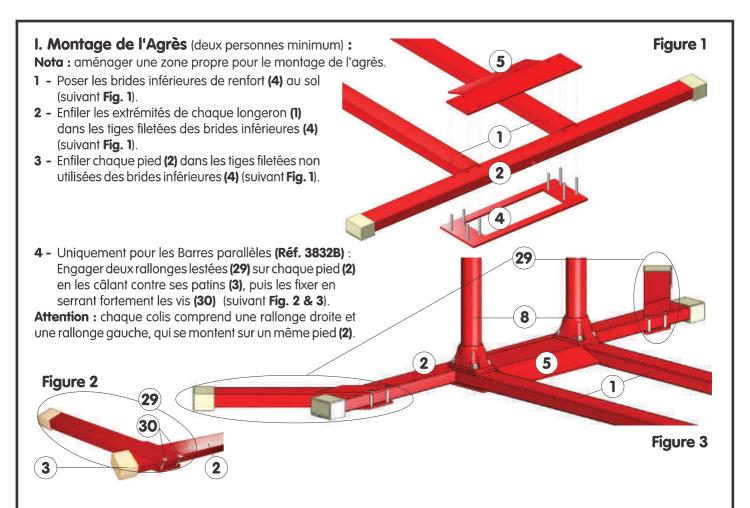
Réf.: 3810C -> 159 kg Réf.: 3830C -> 171 kg Réf.: 3832B ---> 243 kg

**Encombrement au sol:** 

Réf.: 3810C -> 2,56 x 2,40m Réf.: 3830C -> 2,56 x 2,40m Réf.: 3832B ---> 3,42 x 2,55 m

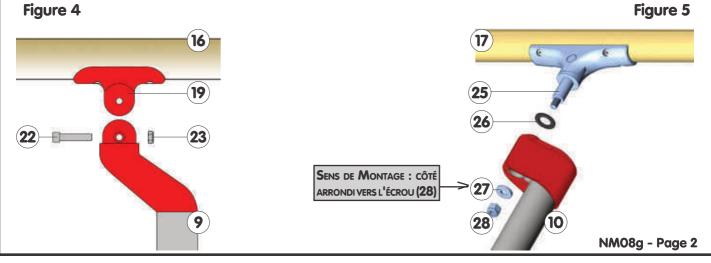
Colisage:

Colis Réf.	<b>3861/10</b> Paire de Porte-mains armés Comp.	3862/10 Paire de Porte-mains armés HC.	<b>380/18</b> Paire de Longerons	<b>380/19</b> Paire de Pieds fixes	<b>380/39</b> Paire de Brides Renforcées	380/34 Paire de Montants 2,00 m	<b>3832/35</b> Paire de Montants 2,30 m M'07	3832/00 Paire de Rallonges Lestées	Nbre de Colis
<b>3810C</b> Barres Parallèles de Compétition	1	-	1	1	1	2	-	-	6
<b>3830C</b> Barres Parallèles de Haute Compét. M'07	-	1	1	1	1	-	2	-	6
<b>3832B</b> Barres Parall. de Hte Compét. Lestées M'07	-	1	1	1	1	-	2	2	8
Volume (m³) Masse (kg) Dimensions (mm)	0,037 11 3570 x 150 x 70	0,045 11 3570 x 180 x 70	0,037 33 2800 × 120 × 110	0,036 28 2020 × 150 × 120	0,058 31 800 × 260 × 280	0,036 28 1210 x 200 x 150	0,064 34 1540 × 230 × 180	0,029 36 1040 x 200 x 140	X



- 5 Enfiler les brides supérieures (5) dans les tiges filetées des brides (4), dépassantes du châssis complet (1)+(2) (voir Fig. 1).
- 6 Engager les montants (7) ou (8) dans les tiges filetées des brides (4), en orientant les poignées (12) vers l'exterieur de l'agrès.

  Astuce: Les montants (7) ou (8) d'un même colis se fixent sur le même pied (2).
- 7 Fixer l'ensemble à l'aide des 16 écrous (6) : le serrage progressif, permet que toutes les pièces se mettent en place correctement. Serrer modérement les 4 écrous (6) de chaque montant (7) ou (8), puis augmenter le serrage en tournant autour de l'agrès, jusqu'au blocage final. Après quelques temps d'utilisation, effectuer un resserrage énergique.
- 8 Relever les poignées de serrage (12) et orienter les cols de cygne (14) dans le même sens suivant les graduations des bagues (11) (se reporter au § III. suivant Fig. 6).
- 9 Mise en place des porte-mains :
  - 9.1. <u>Barres parallèles de compétition (**Réf. 3810C**):</u> engager les 2 chapes plastique (**19**) d'un même porte-mains (**16**) dans les 2 rotules des coulisseaux (**9**) correspondants, puis fixer l'ensemble à l'aide de la visserie (**22**) + (**23**), suivant **Fig. 4**. **Attention:** Pour des raisons de sécurité, la vis (**22**) doit toujours dépasser de l'écrou (**23**). Le serrage de ces articulations influe directement sur la rigidité des porte-mains (**16**): afin d'éviter de bloquer l'assemblage, ne pas serrer trop fortement l'écrou (**23**).
  - 9.2. <u>Barres parallèles de Haute-compétition</u> (**Réf. 3830C & 3832B**): engager les 2 chapes + rotules (**25**) d'un même portemains (**17**) dans les 2 cols de cygne des coulisseaux (**10**) correspondants, puis fixer l'ensemble à l'aide de la visserie (**26**) +(**27**)+(**28**). **Important**: La rondelle métal (**27**) a un sens de montage, le côté arrondi orienté vers l'écrou (**28**) (voir **Fig. 5**). **Attention**: Pour des raisons de sécurité, la vis doit toujours dépasser de l'écrou (**28**). Serrer l'écrou (**28**) modérement sans bloquer (soit un couple de serrage de 30Nm).



## II. Réglage en Hauteur (voir Fig. 6 ou 7) :

- 1 Relever les poignées de serrage (12).
- 2 Réglage de la Hauteur des porte-mains (16) ou (17) :
- Appuyer sur le bouton de crantage (15) de chaque coulisseau (9) ou (10).
- Agir sur l'extrémité du porte-mains (16) ou (17) concerné : soulever ou abaisser celui-ci suivant les besoins.
- Renouveller les opérations sur chaque montant (7) ou (8).
- 3 Baisser les poignées de serrage (12).

**Important :** Vérifier que les 2 coulisseaux **(9)** ou **(10)** d'un même porte-mains **(16)** ou **(17)** soient impérativement réglés à la même hauteur (Porte-mains horizontal).

# III. Réglage de l'écartement (voir Fig. 6 ou 7) :

- 1 Relever les poignées de serrage (12).
- 2 Orienter les cols de cygne (14) à la valeur désirée : les bagues graduées (11) sont fixes et servent de repère pour l'écartement des porte-mains.
- 3 Baisser les poignées de serrage (12).

## IV. Valeurs de réglage :

- Hauteur des porte-mains (Hauteur F.I.G.: 2,00 m):

**Réf. 3810C:** de 1,35 à 2,00 m (par échelons de 5 cm)

**Réf. 3830C & 3832B :** de 1,65 à 2,30 m (par échelons de 5 cm)

- Écartement des porte-mains (Écartement F.I.G. = 0,42 à 0,52 m) :

Plage de réglage: de 0,375 à 0,650 m

## V. Utilisation (validité de la garantie):

Pour des raisons de sécurité :

- Il est impératif de ne pas utiliser de matériaux abrasifs sur les porte-mains (16) ou (17), afin de ne pas modifier leurs propriétés mécaniques ni leurs dimensions, imposées par la F.I.G.

### TRES IMPORTANT:

- Ne pas installer le chariot de déplacement intégré au chassis (Réf. : 3850) sur ces agrès.
- Nous conseillons de remplacer régulièrement les porte-mains suivant la fréquence d'utilisation (au minimum tous les 3 ans).

#### **VI. Maintenance:**

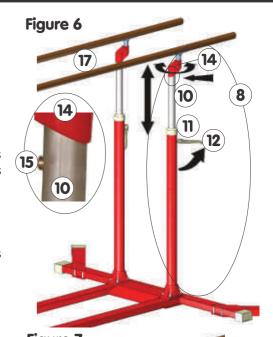
- 1 Nettoyer régulièrement l'appareil permet de mieux visualiser les problèmes éventuels (déformation, casse ou corrosion).
- **2 -** Effectuer avant chaque utilisation une vérification complète de l'état et du bon fonctionnement des pièces d'usure et des organes de sécurité :
- les patins (3), les cols de cygne (14), les chapes + rotules plastique (20), ou les chapes + rotules métalliques (25), les noix de serrage (13) et les poignées de serrage (12) (baissées en utilisation).
- contrôle visuel du serrage et de l'état des porte-mains (16) ou (17).
- 3 Entretien des porte-mains (16) ou (17) en cas de dysfonctionnement constaté :
- Retirer les fixations (22)+(23) ou (26)+(27)+(28), nettoyer (dépôts de magnésie), graisser les chapes (19) puis refixer les porte-mains (16) ou (17).
- 4 Après une période d'utilisation intensive, il est possible que les coulisseaux (9) ou (10) n'assurent plus le maintien en position des porte-mains (16) ou (17). Il est alors nécessaire de régler le système de blocage à l'intérieur de la poignée (12) :
- Relever la poignée (12), visser d'1/8 de tour maximum la vis de la noix (13) (suivant Fig. 8).
- Baisser la poignée (12), puis renouveller l'opération si nécessaire jusqu'à obtention d'un serrage optimal.
- 5 Vérifier le serrage de toutes les fixations (6), (18), (22) + (23) + (24) ou (28), (30).

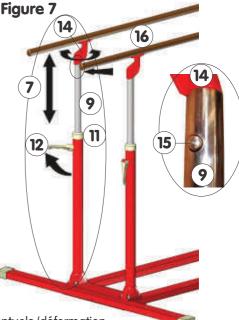
#### 6 - Important:

- En cas d'anomalie constatée ou présumée, ne pas utiliser l'équipement tant qu'un technicien n'est pas intervenu.
- Tout élément détérioré ou déformé doit être remplacé dans les plus brefs délais.

## VII. Stockage:

Veiller à stocker le matériel à l'abri de l'humidité et de la chaleur.









de tour

